

2. Locaux et aménagement.

L'école nouvelle était provisoirement et assez mal installée dans une salle louée chez un particulier. Les autres écoles se trouvaient dans des *bâtiments communaux*.

La salle de classe d'une des dernières a continué à laisser beaucoup à désirer sous plus d'un rapport. Les salles de classe d'une autre école étaient trop petites par rapport au nombre des élèves.

Sauf les bancs-pupitres de quelques écoles, le *mobilier scolaire* était considéré comme convenable.

Le *matériel d'enseignement* répondait suffisamment aux besoins des établissements.

3. Organisation.

Toutes les écoles de *garçons* comprenaient *deux années d'études*.

A Wiltz, les élèves des deux années formaient *deux classes*, sous la direction de plusieurs maîtres.

Dans les autres écoles de *garçons*, ils formaient deux divisions dans *une classe*, avec un seul maître.

Jusque là l'école de Larochette avait la première organisation. Elle ne l'a remplacée par la deuxième que depuis la dernière année scolaire.

Cette dernière organisation était aussi celle des deux écoles de *filles* d'Esch-sur-l'Alzette et de Remich.

L'école de filles à Luxembourg comprenait *trois années d'études*, auxquelles répondaient *trois classes séparées*. Chaque classe était scindée, vu le nombre des élèves, en *deux sections* parallèles. —

Voici comment l'*art. 1^{er} de la loi du 23 avril 1878* sur l'enseignement primaire supérieur définit *le but* des écoles primaires supérieures :

« Le but des écoles primaires supérieures est de perfectionner l'éducation morale et intellectuelle des élèves sortant des écoles primaires ordinaires, et de fournir à la jeunesse qui ne veut ou ne peut poursuivre des études